

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 65=85 (1919)

Heft: 11

Artikel: Quelques idées sur les nécessités de notre Armée (suite)

Autor: Sarasin, Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-35250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sie einen politischen Grundsatz aufgeben müßten, dessen Wert ihnen durch eine Erfahrung von vier Jahrhunderten bestätigt worden ist. Diese Neutralität unterscheidet sich von jeder andern. Sie ist für die Schweiz eine der wesentlichsten Voraussetzungen des Friedens im Innern und damit der Unabhängigkeit des Landes, das so viele nach Sprache und Kultur verschiedenartige Bestandteile in sich vereinigt. Und die Schweiz hängt an ihrer Mannigfaltigkeit; denn diese ist für sie trotz dem bescheidenen Umfang ihres Gebietes die unversiegliche Quelle eines besonders regen und reichen nationalen Lebens.

Die Erhaltung dieser seit Jahrhunderten bestehenden Institution ist aber auch für ganz Europa nicht weniger wertvoll wie für die Schweiz selbst. Mit vollem Recht haben die 1815 in Wien versammelten Großmächte erklärt, daß „die Neutralität und Unverletzlichkeit der Schweiz und deren Unabhängigkeit von jedem fremden Einfluß im wahren politischen Interesse des gesamten Europa gelegen sei.“ Diese Erklärung hat ihren vollen Wert beibehalten. *Die Schweiz muß wie in der Vergangenheit so auch fernerhin die treue Hüterin der Alpenpässe bleiben.* Im gegenwärtigen Krieg, wie schon 1871, hat die neutrale Schweiz der Menschheit größere Dienste leisten können, als wenn sie am Kampfe teilgenommen hätte. Dank dieser immerwährenden Neutralität konnte das auf ihrem Boden gegründete internationale Rote Kreuz seine fruchtbare Tätigkeit entfalten und gegenwärtig selbst bis in die der Anarchie verfallenen Gegenden vordringen. Dank ihrer Neutralität war die Schweiz nach gänzlichem Abbruch der Beziehungen unter den Kriegsführenden die Lösung der dankbaren Aufgabe möglich, auf dem Gebiete der Wohltätigkeit eine Arbeit zu leisten, die der Welt eine Verschärfung ihrer Leiden erspart hat. Als friedliche Insel inmitten des Krieges war die Schweiz während vier Jahren für die Unterbringung und die Heimbeförderung der Opfer des Krieges, für die Versorgung von Gefangenen und Bevölkerungen mit Lebensmitteln, nach allen Richtungen tätig und hat durch Vermittlung zahlloser Korrespondenzen teure, vom Kriege zerrissene Bande neu geknüpft. In gleicher Weise konnte die Eidgenossenschaft dank ihrer Neutralität mitwirken an der Aufrechterhaltung der diplomatischen Beziehungen unter den kriegsführenden Staaten.

Die Schweiz begrüßt mit Freude das Entstehen eines Völkerbundes, der die internationalen Beziehungen auf der unerschütterlichen Grundlage des Rechtes und der Gerechtigkeit aufbaut. Sie hofft, in diesem Bunde die Stellung zu finden, die ihren Ueberlieferungen als einer föderativen und friedlichen Demokratie entspricht. Vielleicht wird die große Idee des Völkerbundes nur schrittweise zur Wirklichkeit werden. Es ist denkbar, daß in einem solchen Bund vorderhand der Krieg auch weiterhin zugelassen bleibt in Fällen, in denen alle vorgeschriebenen Vermittlungsversuche scheitern. Als dann würde sich die Eidgenossenschaft wieder in einer Lage befinden, ähnlich der, aus der die immerwährende Neutralität der Schweiz hervorgegangen ist. Aber auch wenn, wie die Schweiz es angelegenlich wünscht, der Völkerbund den Krieg im herkömmlichen Sinne rechtlich und tatsächlich verbieten wird, bleibt im Hinblick auf die militärischen Vollstreckungen, die der Bund ebenfalls anordnen

müßte, die Aufrechterhaltung der überlieferten Neutralität gerechtfertigt. Gerade durch die Behauptung ihrer Neutralität würde die Schweiz alsdann dem Völkerbund größere Dienste leisten, als wenn sie an seinen militärischen Maßnahmen selbst gegen ihre Nachbarstaaten teilnähme. Sie wird fortfahren, mit ihrer eigenen Wehrkraft die Festung im Herzen Europas zu schützen und dem internationalen Roten Kreuz sowie den diesem angegliederten Unternehmungen ein sicheres Obdach zu gewähren.

Die Neutralität hat in der Schweiz während Jahrhunderten Stämme verschiedener Abkunft, Sprache und Konfession zu einer Einheit zusammengefaßt. Dank diesem unentwegt festgehaltenen Grundsatz konnten die schweizerischen Kantone unter sich eine Geistesart entwickeln, die auf die wechselseitige Achtung aller ihrer nationalen Eigentümlichkeiten gerichtet ist. Die Schweiz, als älteste der bestehenden Republiken, würde es sich zur Ehre anrechnen, in den Völkerbund die Erfahrung mitzubringen, die sie im Laufe der Jahrhunderte in einer langsamen und keineswegs kampflosen Entwicklung ihres Bundeswesens sich erworben hat. Die Schweiz glaubt, daß sie nur dann, wenn sie ihren Ueberlieferungen und Grundsätzen treu bleibt, im Völkerbund zum Wohle aller den Platz einnehmen kann, den ihre Geschichte ihr zuweist.“

Quelques Idées sur les nécessités de notre Armée.

(Suite.)

III. Instruction et Education de la Troupe.

Ceux qui ont suivi de près nos services d'instruction et nos services actifs et qui ont fait causer nos soldats, se sont tous rendu compte que nos méthodes d'instruction, loin de stimuler l'entrain de nos soldats, ont en général abouti à créer l'ennui sinon le dégoût.

La raison d'être de ce lamentable résultat réside essentiellement en ce que dans notre éducation militaire nous avons traité les hommes comme des unités physiques, ignorant à-peu-près complètement leur intelligence et leur cœur. L'application que nous avons faite de l'école de soldat et du drill a été, il faut le reconnaître franchement si nous voulons progresser, absolument mauvaise.

Pour trouver maintenant une meilleure manière d'éducation militaire, nous devons nous demander ce que nous voulons faire de nos soldats. La réponse est, je crois simple et sera sensiblement la même pour chacun de nous:

Nous voulons d'abord avoir des soldats fidèles, dévoués, disciplinés, courageux.

Nous voulons en second lieu des soldats aimant l'ordre, la propreté, la bonne tenue, qui feront en toutes circonstances honneur à leur uniforme.

En troisième lieu nous voulons des soldats vigoureux et agiles, capables de supporter de longues marches, comme de bondir vivement en avant à travers tous les terrains et par dessus tous les obstacles, capables aussi de lancer loin et avec précision des grenades.

En quatrième lieu nous voulons de bons tireurs.

En cinquième lieu nous voulons des hommes à l'esprit vif et énergique, sachant prendre les initiatives qui leur incombent, soit comme estafettes,

soit comme patrouilleurs, soit comme tirailleurs, grenadiers ou mitrailleurs dans la ligne de feu.

Pour obtenir ces résultats multiples nous disposons de fort peu de temps, il faut donc n'en point perdre.

Des cinq points que j'ai énumérés, comme qualités indispensables pour un soldat, spécialement pour un fantassin il en est deux, pour lesquels le caractère moral est prédominant; ce sont l'esprit de discipline, la fidélité et le courage d'une part, le goût de l'ordre et de la bonne tenue, le respect de l'uniforme d'autre part.

Pour développer ces qualités morales il faut évidemment faire intervenir des influences morales avant tout. C'est ici qu'intervient l'action directe de l'officier subalterne qui doit s'exercer sans relâche et qui doit être fondée sur une autorité morale dûment méritée. C'est sur ce sujet qu'il faut savoir parler aux hommes cordialement et chaudement, pour leur faire comprendre le caractère sacré des devoirs qu'on leur impose, pour développer leur sentiment de responsabilité, pour leur apprendre à aimer l'armée dont ils ont l'honneur de faire partie. Les occasions pour cela sont innombrables à la condition que nos officiers ne fassent pas ce que j'ai vu faire plus d'une fois, que, chargés d'instruire leurs hommes sur les devoirs des sentinelles, il ne sortent pas d'un air ennuyé un règlement de leur poche et ne lisent pas d'un ton soporifique paragraphe après paragraphe les articles se rapportant à ce service d'honneur.

L'influence morale exercée par les officiers sur leurs hommes doit donc être la base de notre éducation militaire. Mais je m'empresse de dire que les bonnes paroles, même les meilleures, ne suffisent pas. Il faut que nos hommes pour devenir de véritables soldats subissent la contrainte; il faut qu'ils s'habituent à soumettre leur volonté et tout leur être jusqu'au dernier effort à la volonté de leurs chefs. C'est ici qu'intervient le drill, mais le drill bien compris, c'est-à-dire appliqué à petite dose et imposé par une volonté très ferme et très stricte, dans le seul but d'obtenir une tension de toutes les volontés vers l'exécution des commandements donnés par le chef.

Renonçons donc à ces heures entières consacrées aux „A droite“ et aux „A gauche“. Renonçons au pas cadencé, qui écoûte beaucoup de nos hommes parce qu'il est le plus souvent grotesque et pour lequel nous perdons tant d'heures précieuses. Remplaçons le par une marche de défilé vive et élastique, telle qu'elle se pratique dans beaucoup d'armées; n'abusions pas des maniements d'armes. En un mot faisons du drill juste ce qu'il faut pour apprendre à notre troupe à soumettre sa volonté à celle de ceux qui la commandent et à tendre ses nerfs et ses muscles avec la dernière énergie pour un effort physique qui lui est imposé.

Du reste nos exercices de drill auront un tout autre sens s'ils sont préparés et accompagnés par une instruction gymnastique vraiment bien donnée. Pour un homme bien équilibré, assoupli, vigoureux, rien ne sera plus facile que d'exécuter correctement les quelques mouvements de l'école de soldat que prescrit notre règlement, d'avoir une position normale correcte et une démarche militaire. Tandis qu'on pourra faire faire de l'école de soldat pendant des jours et des semaines à un soldat non gymnastiqué, maladroit ou tordu sans obtenir jamais

de lui un résultat satisfaisant. On le tourmentera sans l'améliorer et on détruira en lui tout entrain pour un travail, dans lequel il se sentira toujours inapte et ridicule.

La gymnastique systématique doit donc être une des bases essentielles de l'instruction de nos soldats, d'autant plus que tout ce que nous ferons dans ce domaine profitera à l'ensemble de notre population en créant une jeunesse alerte et vigoureuse. Mais il faut que cet enseignement gymnastique soit donné par des hommes compétents et il faut par conséquent y préparer nos officiers et sous-officiers tout autrement que cela n'a été fait jusqu'ici. Je voudrais voir instituer des cours de gymnastique réguliers, auxquels seraient appelés nos jeunes lieutenants; je voudrais que dans nos écoles d'aspirants la gymnastique prenne une place importante. Je voudrais encore qu'on organisât des cours de gymnastique pour sous-officiers et soldats, auxquels on appellerait surtout des volontaires et pour lesquels on trouverait, je le crois, de nombreuses inscriptions.

En second lieu j'estime qu'on stimulerait infiniment l'intérêt de nos hommes pour les exercices gymnastiques en y faisant intervenir le principe de l'émulation. Au lieu de grouper au hasard les hommes par section et par groupe, il faudrait instituer des classes successives, dans chacune desquelles le travail serait déterminé par les progrès réalisés par les hommes qui la composent. Chaque soldat saurait qu'un progrès acquis par lui l'induitrait dans la classe supérieure, où il ferait des exercices nouveaux, plus intéressants et plus développants. Les moins bien doués seraient réunis pour être patiemment améliorés par des cadres qualifiés; il n'auraient plus le sentiment d'être des sabots pour leurs camarades ou l'objet de la risée de ceux-ci.

La gymnastique bien comprise est d'abord la préparation au vrai drill, vif, souple, énergique; elle est aussi la préparation à la marche par un entraînement méthodique des jambes; elle forme nos hommes comme grenadiers; elle les assouplit pour le passage rapide des obstacles et les prépare physiquement pour le service de patrouilleurs, d'es-tafette, de tirailleurs; elle contribue à les former comme tireurs, puisqu'elle leur enseigne à être maîtres de leurs nerfs et que nos mauvais tireurs sont presque toujours des nerveux.

Enfin la gymnastique bien enseignée développe plus que toute autre chose l'énergie et l'esprit de discipline, nos sociétés de gymnastique l'ont prouvé; d'autre part elle intéresse les soldats, qui en comprennent bientôt l'utilité et en sentent les bienfaits. Elle exerce par là-même une action morale dont la valeur n'est pas à dédaigner.

La gymnastique m'amène tout naturellement à parler de l'escrime à la bayonnette, qui n'est en somme qu'une forme de gymnastique appliquée. Ici encore il faut modifier complètement nos méthodes, en tenant compte de ce qui s'est fait dans d'autres pays, en particulier en France, et surtout en ayant clairement devant les yeux le but poursuivi. Jusqu'ici nos exercices d'escrime n'avaient le plus souvent de l'escrime que le nom, parfois c'étaient des exercices de drill collectif, dans lesquels on exigeait une position absolument uniforme de tous les hommes, des mouvements faits avec ensemble etc.... autant de choses parfaitement inutiles pour le combat à la bayonnette;

d'autres fois c'était encore pire, des parades répétées 10 fois de suite ou des attaques lancées toujours dans la même direction sans l'idée la plus élémentaire de l'escrime et sans la moindre intention de donner à l'homme une image du combat.

Or le but de l'escrime c'est de donner au soldat une idée de ce qu'est la forme la plus acharnée du combat, de stimuler sa vivacité et son énergie pour cette lutte et de lui montrer tout le parti qu'il peut tirer de son fusil dans le corps-à-corps. Pour obtenir ce résultat il n'y a que l'enseignement individuel, pratiqué avec une extrême énergie et exigeant pendant un temps très court une tension de toutes les forces de l'individu.

L'enseignement du tir est, je crois, ce qu'il y a de meilleur dans notre infanterie et les résultats obtenus sont incontestablement très bons. On pourrait pourtant le perfectionner encore en pratiquant plus méthodiquement le tir ajusté à courte distance sur des buts très petits. Surtout il faudrait exercer plus souvent et avec plus de précision le tir de subdivision, de façon à obtenir de nos fusiliers le même rendement dans ces exercices collectifs que dans les tirs individuels.

Avec l'influence morale des chefs exercée avec autorité et tact, avec des exercices bien compris de gymnastique, d'escrime et de tir, nous arrivons à faire de nos hommes des soldats disciplinés, portant fièrement leur uniforme, souples et vigoureux, sachant se servir de leur fusil, de leur baïonnette et de leurs grenades. Il ne reste plus qu'à former ces soldats pour l'action collective, que ce soit la marche, la manœuvre, le combat ou les tâches indépendantes du service de campagne. Qu'on fasse donc d'abord de l'école de troupe, de section, de compagnie, qu'on obtienne de nos troupes des rassemblements rapides, des changements de formation corrects, des défilés alignés, et couverts. Qu'on pratique le drill collectif; c'est excellent et nécessaire, mais qu'ici encore on se garde d'abuser et que lorsqu'une section a montré qu'elle est en main, qu'elle réagit ponctuellement au commandement et qu'elle connaît à fond les quelques rares mouvements formels que prévoit notre règlement on ne continue pas indéfiniment à lui faire faire tous les jours son heure de drill collectif, jusqu'à l'en écoeurer.

Qu'on cherche plutôt, au lieu de se limiter à des exercices devenus bientôt purement mécaniques, à assouplir nos sections et nos compagnies par des évolutions plus élastiques, qui forcent chacun à écouter, à réfléchir et à se débrouiller, qu'on les manœuvre pas des ordres brefs et clairs, impliquant des changements de formation, de front et d'allure et laissant aux sous-ordres une certaine initiative dans le mode d'exécution. De cette façon on rend une troupe attentive et vive, on la prend en main bien mieux que par des maniements d'armes et, en même temps, on l'intéresse parce qu'on lui pose des tâches nouvelles et toujours imprévues.

Je n'entrerai pas ici dans le sujet de l'instruction pour le combat qui, à lui seul, suffirait à remplir toute une conférence; je voudrais seulement faire ressortir la nécessité d'abord de donner le plus tôt possible à cette instruction une doctrine claire et nette, basée sur les expériences de la guerre actuelle et appliquée uniformément dans notre armée, ensuite de consacrer à cette instruc-

tion beaucoup plus de temps que cela n'a été fait pendant toutes ces dernières années.

Nos soldats se sont plaints bien souvent pendant les services actifs passés qu'on les formait uniquement pour la parade et qu'on ne les préparait pas sérieusement pour la bataille; au fond ils avaient raison. Il faut dorénavant que nous sachions faire comprendre beaucoup mieux à nos hommes l'importance de l'exploration et du service de sûreté, de la liaison, les particularités du combat de rencontre, dans lequel doit être poussé le désir de gagner du champ, du combat défensif dans lequel on se cramponne à un terrain qu'on fortifie de son mieux, dans l'espoir toujours de pouvoir en bondir en avant pour attaquer à son tour, et de l'offensive sous ses différentes formes. Il faut que nous commençons de bonne heure les exercices à double action, d'abord avec des cadres restreints et sous une forme très simple, limitant les initiatives, puis avec des effectifs plus vastes et des solutions plus difficiles.

Certains m'objecteront qu'en commençant trop tôt avec les exercices de combat, ou en les multipliant trop, on déterminera un relâchement de la discipline. Je reconnaissais que l'on est arrivé fréquemment à ce résultat, mais la cause de cet insuccès est évidente et peut fort bien être éliminée: Pour beaucoup de nos troupes il y avait deux disciplines, une pour la caserne et l'exercice formel, l'autre pour la rase campagne et les exercices de combat. Une fois lâchés en manœuvre nos hommes, au lieu de se dire que plus on approche du combat, plus la discipline doit être serrée et la cohésion absolue, sortaient de la main trop peu ferme de leurs chefs.

Si les exercices de combat sont organisés plus fréquemment, si nos cadres s'habituent à maintenir une discipline stricte et à assurer leur autorité sur tous leurs sous-ordres même dans les conditions spécialement difficiles du combat, non seulement l'inconvénient signalé ci-dessus ne se présentera pas, mais la discipline gagnera en profondeur au sein de nos troupes, et surtout nous aurons le sentiment d'être prêts pour la guerre.

Il y a encore dans l'intensification de l'instruction pour le combat un grand avantage moral. Les exercices tactiques parlent à l'intelligence de nos hommes, ils stimulent leur coup d'œil et leur initiative; ils permettent aux plus intelligents et aux plus décidés de se signaler, favorisant l'émulation. Rien ne remonte le moral d'une troupe et n'augmente sa confiance en elle-même et en ceux qui la commandent comme un exercice de combat bien organisé et bien commandé. (A fin suivre.)

Soldatenerziehung und Ausbildungsziele. Kritische Reminiszenz von Oberlt. Jakob Senn.

Eben werde ich auf einen erstmals in der Schweiz. Militärzeitung erschienenen Aufsatz „Mensch und Maschine“ aufmerksam gemacht und ersucht, mich zu den dort ausgesprochenen Gedanken zu äußern. Der noch etwas zaghafte und problematisch berührte Gegenstand ist durch den Weltkrieg, spez. für unsere Armee, wieder in ein neues Licht gerückt worden. Wenn wir versuchen jener Abhandlung, ohne sie weiter zu kritisieren, eine mehr praktische Spitze zu geben, so kommen wir zu folgendem Ergebnis: